

UNDT/2015/110, Nguyen-Kropp

Décisions du TANU ou du TCNU

Le tribunal n'a pas été persuadé par la soumission de l'intimé selon lequel le bureau d'éthique est indépendant, ses actes et / ou omissions ne sont pas soumis à un examen judiciaire. Cependant, le tribunal a constaté que, compte tenu de l'état actuel de la jurisprudence, il n'avait pas d'autre choix que d'accepter que, conformément aux jugements du Tribunal d'appel dans Wasserstrom 2014-UNAT-457 et Nartey 2015-UNAT-544, les questions contestées en Les demandes ne sont pas des décisions administratives soumises à un examen judiciaire.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Deux enquêteurs du Bureau des services de surveillance interne ont contesté: (a) les décisions du bureau d'éthique concernant l'expertise, le processus de sélection et le motif de référence d'un autre comité d'enquête («AIP») mis en place pour enquêter sur leurs plaintes de représailles; b) la décision du directeur du bureau d'éthique selon lequel les représailles n'avaient pas été établies; et (c) la décision du directeur du bureau d'éthique de ne pas fournir aux candidats une copie du rapport AIP.

Principe(s) Juridique(s)

Sur la nature de la décision prise par le bureau d'éthique dans ces cas et Wasserstrom 2014-UNAT-457it est difficile à concilier la conclusion du tribunal d'appel dans Wasserstrom 2014-UNAT-457 que le bureau d'éthique est limité à faire des recommandations à l'administration Avec la nature de l'évaluation et de la conclusion indépendantes atteintes par l'Office d'éthique dans ces cas, les pouvoirs décisionnels accordés par SECS. 5.2 (2) et 5.8 de ST / SGB / 2005/21, et la propre référence de l'organisation au bureau d'éthique qui rend «la détermination finale [s]» sur le site Web du bureau d'éthique. Il est clair que sous les SEC. 6.1 et 6.2 de ST / SGB / 2005/21, le bureau d'éthique est limité à faire des recommandations une

fois les représailles établies. Il ne peut pas ordonner ou obliger l'administration à prendre des mesures spécifiques. Cependant, il semble évident que le bureau d'éthique a également un rôle décisionnel en ce qu'il détermine si les représailles ont en fait été établies. Dans les présents cas, «l'analyse indépendante» du bureau d'éthique a entraîné une détermination finale que les représailles n'avaient pas été établies. Le bureau d'éthique a déterminé que les candidats n'avaient pas le droit d'être protégé en vertu de l'art. 1,2 de ST / SGB / 2005/11 car aucune représailles ne s'était produite. En ce sens, le bureau d'éthique prenait une décision administrative finale, qui affectait les droits des demandeurs en vertu de leurs conditions de nomination et de contrat d'emploi, et qui liait l'administration en ce que c'était la décision finale de l'organisation sur la question de savoir si Les actes ou omissions de l'Office d'éthique peuvent être examinés par le litige Tribunalhaving considéré comme le rôle et les fonctions du bureau d'éthique en relation avec les plaintes de représailles, le tribunal n'est pas persuadé par la soumission de l'intimé que, parce que le bureau d'éthique est indépendant, les actes ou Les omissions du bureau d'éthique «ne peuvent pas être attribuées à l'organisation» et ne peuvent donc pas être examinées par le Tribunal des différends. / SGB / 2005/21 - promeuré par le Secrétaire général. Indépendamment du fait que le bureau d'éthique soit indépendante opérationnelle, le tribunal ne peut pas voir comment une décision finale sur les droits des membres du personnel en vertu d'une politique des Nations Unies, prise par un membre du personnel du Secrétariat des Nations Unies, ne peut être attribuable à l'organisation. Conclusion avec respect , Ce tribunal est d'accord avec la conclusion du juge Faherty, énoncé dans son opinion dissidente dans Wasserstrom. Malgré ce point de vue, en tant que tribunal de première instance, le tribunal des litiges est lié par le précédent du tribunal d'appel. Le Tribunal n'a pas été convaincu par les soumissions des requérants que leurs cas se distinguent de Wasserstrom. Le tribunal constate que, compte tenu de l'état actuel de la jurisprudence, il n'a pas d'autre choix que d'accepter que conformément aux jugements du tribunal d'appel dans Wasserstrom 2014-UNAT-457 et Nartey 2015-UNAT-544, les questions contestées dans ces applications sont non décisions administratives soumises à un examen judiciaire. Observation éloignement, les questions soulevées dans le présent jugement sont celles de politique qui devraient être décidées par le Secrétaire général, en tant que directeur administratif de l'organisation (Art. 97 de la Charte des Nations Unies), en consultation avec les États membres. De la politique de la représailles de l'organisation consiste à s'assurer que l'organisation fonctionne de manière ouverte, transparente et équitable et de protéger les personnes qui signalent une faute. Le tribunal considère que cette

politique est trop importante pour l'intégrité de l'organisation pour que les questions importantes soulevées dans ce jugement restent claires. Revue et examen minutieux, la politique des représailles des Nations Unies devrait clairement indiquer cela. Le Tribunal invite les États membres et le Secrétaire général à clarifier leurs intentions à cet égard dans tous les amendements à ST / SGB / 2005/21.

Résultat

Rejeté sur la recevabilité

Applicants/Appellants

Nguyen-Kropp

Entité

BSCI

Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2011/054

UNDT/NY/2011/055

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

11 nov 2015

Duty Judge

Juge Meeran

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Bureau de la Déontologie

Représailles

Enquêtes

Standard de contrôle (judiciaire)

Droit Applicable

Bulletins du Secrétaire général

- ST/CSG/2002/12
- ST/CSG/2005/21
- ST/CSG/2005/22
- ST/CSG/2008/5

Statut du personnel

- Disposition 11.2

TCNU Règlement de procédure

- Article 16.1

TCNU Statut

TANU Statut du Tribunal

- Article 2.1(a)

Jugements Connexes

UNDT/2011/063

UNDT/2012/092

UNDT/2013/176

2010-UNAT-060

2014-UNAT-457

2015-UNAT-509

2014-UNAT-444

2012-UNAT-238

2011-UNAT-130